



SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire des Membres du Conseil de la Ville de Beauceville tenue ce 4 février 2019 à 19h30 et à laquelle sont présents Monsieur le Maire François Veilleux, Madame la Conseillère Marie-Andrée Giroux, Messieurs les Conseillers Keven Boutin, Sylvain Bolduc, Claude Mathieu, Mario Perron et Bernard Gendreau sous la présidence de S.H. le Maire.

Monsieur le Maire souligne la semaine de prévention du suicide du 3 au 9 février « Parler du suicide sauve des vies »

1. GREFFE

R-2019-02-6271: Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Claude Mathieu
Appuyé par monsieur Mario Perron et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour suivant soit adopté tel que rédigé et que l'item "affaires nouvelles" reste ouvert.

R-2019-02-6272: Adoption des procès-verbaux des séances du 14, 21 et 28 janvier 2019

Il est proposé par monsieur Mario Perron
Appuyé par monsieur Bernard Gendreau et résolu à l'unanimité

QUE les procès-verbaux des séances du 14, 21 et 28 janvier 2019 soient adoptés tels que rédigés.

A-2019-02-481: Avis de motion pour un règlement sur le traitement des élus municipaux

Il est, par la présente, donné avis de motion, par la conseillère madame Marie-Andrée Giroux qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 2018-408 sur le traitement des élus municipaux

Présentation du projet de règlement 2018-408

La conseillère madame Marie-Andrée Giroux présente le projet de règlement 2018-408

R-2019-02-6273: Adoption du plan d'action 2019

Il est proposé par madame Marie-Andrée Giroux
Appuyée par monsieur Claude Mathieu et résolu à l'unanimité

Que le plan d'action annuel 2019 soit adopté tel que présenté et faisant partie intégrante de la présente résolution à l'annexe « A ».

R-2019-02-6274: Approbation des dépenses sur chemins – subvention

Il est proposé par monsieur Claude Mathieu
Appuyé par monsieur Mario Perron et résolu à l'unanimité





SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2019 (suite)

Que la Ville de Beauceville approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins pour un montant subventionné de 5 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

R-2019-02-6275: Approbation des dépenses sur chemins - subvention

Il est proposé par monsieur Claude Mathieu
Appuyé par monsieur Bernard Gendreau et résolu à l'unanimité

Que la Ville de Beauceville approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins pour un montant subventionné de 20 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

R-2019-02-6276: Nomination d'un maire suppléant

Il est proposé par monsieur Keven Boutin
Appuyé par monsieur Sylvain Bolduc et résolu à l'unanimité

QUE monsieur Bernard Gendreau soit et est nommé maire suppléant pour les mois de mars, avril, mai et juin 2019.

R-2019-02-6277: Mandat à Morency, Société d'avocat

ATTENDU la demande d'exemption formulée à la Commission municipale du Québec par la Coopérative de solidarité et de santé de la MRC Robert-Cliche le 31 octobre 2018 dans le dossier CMQ-66902;

ATTENDU la lettre du 9 novembre 2018 de la Commission municipale du Québec transmise à la Ville et dans laquelle il est demandé que celle-ci soumette cette demande à la considération du conseil municipal;

ATTENDU que le conseil municipal a pris connaissance de cette demande;

ATTENDU que le conseil municipal désire faire part de son avis à la Commission municipale du Québec concernant cette demande d'exemption;

ATTENDU les motifs qui ont été convenus avec les avocats de la Ville;

En conséquence, il est proposé par monsieur Bernard Gendreau
Appuyé par monsieur Mario Perron et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil municipal de la Ville de Beauceville mandate Morency, Société d'avocats, afin de transmettre à la Commission municipale du Québec l'avis de la Ville





SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2019 (suite)

concernant la demande d'exemption de la Coopérative de solidarité et de santé de la MRC Robert-Cliche dans le dossier CMQ-66902;

QU'advenant le cas où la Commission municipale du Québec tenait une audience, que la Ville souhaite être représentée et entendue.

2. TRAVAUX PUBLICS – HYGIÈNE DU MILIEU - VOIRIE

3. SÉCURITÉ

R-2019-02-6278: Nomination Paul Morin, coordonnateur adjoint

Il est proposé par monsieur Sylvain Bolduc
Appuyé par madame Marie-Andrée Giroux et résolu à l'unanimité

QUE monsieur Paul Morin soit nommé coordonnateur adjoint aux mesures d'urgence.

4. URBANISME

R-2019-02-6279: Autorisation signature du consentement d'activités

Il est proposé par monsieur Claude Mathieu
Appuyé par monsieur Sylvain Bolduc et résolu à l'unanimité

D'autoriser monsieur Richard Longchamps, directeur de l'urbanisme à signer pour et au nom de la Ville de Beauceville le formulaire de consentement autorisant les activités liées au cannabis que les Entreprises Cannada's Best Inc. propose de mener sur le lot 5 798 414 sur la 181^e Rue.

5. LOISIRS

R-2019-02-6280: Nomination de madame Marie-Michèle Lachance au poste de responsable de la bibliothèque

Il est proposé par monsieur Keven Boutin
Appuyé par monsieur Bernard Gendreau et résolu

QUE madame Marie-Michèle Lachance soit embauchée au poste de responsable de la bibliothèque et adjointe à la culture et vie communautaire

QUE M. Félix Nunez, directeur général est autorisé à signer pour et au nom de la Ville de Beauceville le contrat de travail.

R-2019-02-6281: Mandat à Martin Johnson, Infra sports

Il est proposé par monsieur Sylvain Bolduc
Appuyé par monsieur Bernard Gendreau et résolu à l'unanimité





SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2019 (suite)

De mandater monsieur Martin Johnson, Infra Sports, afin d'assurer un support stratégique professionnel et complet pour le projet multisports pour un montant forfaitaire total de 21 700 \$ (taxes en sus), sur une base horaire de \$ 115/heure jusqu'à la mise en service

R-2019-02-6282: Autorisation signature

Il est proposé par monsieur Mario Perron
Appuyée par madame Marie-Andrée Giroux et résolu à l'unanimité

D'autoriser Mme Caroline Pépin à présenter une demande de subventions-
aînés: « Programme de soutien aux actions favorisant les saines habitudes de vie ».

Que Mme Caroline Pépin soit autorisée à signer pour et au nom de la Ville
de Beauceville les documents nécessaires à cette demande.

R-2019-02-6283: Autorisation signature

Il est proposé par monsieur Mario Perron
Appuyé par monsieur Keven Boutin et résolu à l'unanimité

D'autoriser Mme Caroline Pépin à présenter deux demandes de permis
d'alcool soit:

- Pour l'activité « Rendez-vous d'autrefois » tenue le 22 février à l'extérieur de l'aréna de Beauceville dans le cadre des Rendez-vous d'hiver Beauce Auto Ford Lincoln.
- Pour l'activité « Soirée Rose » pour la soirée de la femme du 8 mars 2019.

Que Mme Caroline Pépin soit autorisée à signer pour et au nom de la Ville
de Beauceville les documents nécessaires à cette demande.

6. FINANCES

R-2019-02-6284: Approbation du bordereau des comptes

Il est proposé par madame Marie-Andrée Giroux
Appuyée par monsieur Mario Perron et résolu à l'unanimité

QUE le bordereau des comptes 2019-01 soit adopté tel que présenté,
incluant les dépenses autorisées par délégation.

7. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

R-2019-02-6285: Nomination des membres du Conseil à différents comités et/ou organisme

Il est proposé par monsieur Sylvain Bolduc
Appuyé par monsieur Mario Perron et résolu à l'unanimité

QUE les membres du Conseil soient et sont nommés aux différents comités
et/ou organismes, tels que ci-après:

--	--



SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2019 (suite)

Comité des finances

Marie-Andrée Giroux
Claude Mathieu





SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2019 (suite)

Commission d'urbanisme	Keven Boutin Bernard Gendreau
Comité des pompiers	Sylvain Bolduc Keven Boutin
Comité de l'Aréna (Corp. des loisirs)	Sylvain Bolduc
Chambre de commerce de Beauceville	Keven Boutin
Commission des loisirs	Mario Perron Bernard Gendreau
L'Office d'habitation	Mario Perron
Comité des Travaux publics	Claude Mathieu Bernard Gendreau
Comité des ressources humaines	Marie-Andrée Giroux Mario Perron
Piste cyclable régionale	François Veilleux
Corporation développement industriel	Claude Mathieu

QUE la présente résolution abroge la résolution 2017-11-5934.

R-2019-02-6286: Demande d'aide déploiement fibre optique

Considérant que la présente résolution annule toute autre résolution concernant la fibre optique adoptée antérieurement par la Ville de Beauceville;

Considérant l'appel d'intention à 6 promoteurs pour l'implantation d'un réseau de fibre optique sur le territoire de la MRC Robert-Cliche en février 2017.

Considérant que la firme Sogetel a manifesté son intérêt pour déposer, sans frais, une demande d'aide au gouvernement pour la MRC Robert-Cliche pour un projet de couverture par la fibre optique de l'ensemble de son territoire non desservi.

Considérant les orientations de la Ville de Beauceville d'adhérer à un projet de déploiement de la fibre optique entièrement défrayé par le promoteur et l'aide gouvernemental présentement en ébauche à venir;

Considérant l'occupation existante et stratégique du réseau Sogetel sur le territoire de la MRC Robert-Cliche dans plusieurs municipalités favorisant ainsi l'implantation d'un réseau de fibre optique dans les secteurs non desservis;

En conséquence, il est proposé par monsieur Bernard Gendreau
Appuyé par monsieur Claude Mathieu et résolu à l'unanimité





SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2019 (suite)

DE demander à la firme Sogetel de présenter une demande d'aide aux différents programmes gouvernementaux existants et d'autoriser la firme Sogetel à déposer un projet, le tout sans frais.

Correspondance

-Aucune correspondance

Affaires nouvelles

R-2019-02-6287: Regroupement Office municipal

Attendu que l'Office municipal d'habitation de la Ville de Beauceville, l'Office municipal d'habitation de Saint-Frédéric-de-Beauce, l'Office municipal d'habitation de Tring-Jonction, l'Office municipal d'habitation de la Municipalité de Saint-Victor, l'Office municipal d'habitation de la Ville de Saint-Georges, l'Office municipal d'habitation de Saint-Benjamin, l'Office municipal d'habitation de la municipalité de Saint-Zacharie, l'Office municipal d'habitation de Saint-Prosper, l'Office municipal d'habitation de Sainte-Aurélie, l'Office municipal d'habitation de Saint-Cyprien (Bellechasse), l'Office municipal d'habitation de la Municipalité de Saint-Côme-de-Linière, l'Office municipal d'habitation de Saint-Théophile, l'Office municipal d'habitation de la Municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce, l'Office municipal d'habitation de Saint-Martin, l'Office municipal d'habitation de La Guadeloupe, l'Office municipal d'habitation de Saint-Éphrem et l'Office municipal d'habitation de Saint-Benoit Lâbre ont demandé l'autorisation au ministre responsable de l'application de la Loi sur la Société d'habitation du Québec de se regrouper;

Attendu que ces offices ont présenté aux conseils municipaux de la Ville de Beauceville, de Saint-Frédéric-de-Beauce, de Tring-Jonction, l'Office municipal d'habitation de la Municipalité de Saint-Victor, l'Office municipal d'habitation de la Ville de Saint-Georges, l'Office municipal d'habitation de Saint-Benjamin, l'Office municipal d'habitation de la municipalité de Saint-Zacharie, l'Office municipal d'habitation de Saint-Prosper, l'Office municipal d'habitation de Sainte-Aurélie, l'Office municipal d'habitation de Saint-Cyprien (Bellechasse), l'Office municipal d'habitation de la Municipalité de Saint-Côme-de-Linière, l'Office municipal d'habitation de Saint-Théophile, l'Office municipal d'habitation de la Municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce, l'Office municipal d'habitation de Saint-Martin, l'Office municipal d'habitation de La Guadeloupe, l'Office municipal d'habitation de Saint-Éphrem et l'Office municipal d'habitation de Saint-Benoit Lâbre un projet d'entente de regroupement des dix-sept (17) offices et que les conseils municipaux ont alors manifesté leur accord de principe à la poursuite de cette démarche;

Attendu que les offices municipaux d'habitation présenteront, conformément à l'article 58.1 de la *Loi sur la Société d'habitation du Québec* (RLRQ, chapitre S-8), une requête conjointe au lieutenant-gouverneur du Québec pour la délivrance de lettres patentes confirmant leur regroupement selon les termes et conditions d'une entente de regroupement;

Attendu qu'après étude du projet de l'entente du regroupement, il y a lieu d'émettre une recommandation favorable à cette fusion;

Il est proposé par: monsieur Mario Perron

Appuyé par: monsieur Keven Boutin et résolu sur recommandation du comité exécutif.





SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2019 (suite)

Le conseil recommande favorablement le regroupement de l'Office municipal d'habitation de la Ville de Beauceville, l'Office municipal d'habitation de Saint-Frédéric-de-Beauce, l'Office municipal d'habitation de Tring-Jonction, l'Office municipal d'habitation de la Municipalité de Saint-Victor, l'Office municipal d'habitation de la Ville de Saint-Georges, l'Office municipal d'habitation de Saint-Benjamin, l'Office municipal d'habitation de la municipalité de Saint-Zacharie, l'Office municipal d'habitation de Saint-Prosper, l'Office municipal d'habitation de Sainte-Aurélie, l'Office municipal d'habitation de Saint-Cyprien (Bellechasse), l'Office municipal d'habitation de la Municipalité de Saint-Côme-de-Linière, l'Office municipal d'habitation de Saint-Théophile, l'Office municipal d'habitation de la Municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce, l'Office municipal d'habitation de Saint-Martin, l'Office municipal d'habitation de La Guadeloupe, l'Office municipal d'habitation de Saint-Éphrem et l'Office municipal d'habitation de Saint-Benoit Lâbre suivant les termes et conditions du projet d'entente de regroupement.

7.4.1 Remerciement pour le feu de Royal Mat

Monsieur le Maire, François Veilleux avec l'appui des membres du conseil, adresse une motion de félicitations au directeur du Service Incendie pour la gestion du feu de Royal Mat et des félicitations lui ont été adressées lors de la réunion de la sécurité publique.

7.4.2 Remerciement à Véronique Morin pour le remplacement de Mélanie Quirion par Félix Nunez pendant 1 an pour son excellent travail

Le directeur général, Félix Nunez, avec l'appui des membres du conseil, adresse une motion de remerciement à madame Véronique Morin pour son excellent travail lors du remplacement de la Trésorière Mélanie Quirion absente pour son congé de maternité.

Période de questions

Quelques questions sont posées par les personnes présentes

8. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

R-2019-02-6288: Levée ou ajournement de la séance

Il est proposé par monsieur Sylvain Bolduc
Et résolu à l'unanimité

QUE la séance soit levée.

MADELEINE POULIN, Greffière

FRANÇOIS VEILLEUX, Maire





SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2019 (suite)



Centrée
sur l'**ACTION**

Plan d'action annuel 2019

VILLE DE
BEAUCEVILLE



www.ville.beauceville.qc.ca





Introduction

L'année 2019 est la quatrième année de notre planification stratégique 2016-2026.

L'année 2018 aura engendré plusieurs réalisations bénéfiques pour nos citoyens comme celles-ci (pour n'en nommer que quelques-unes):

- Continuité de la piste cyclable;
- Réalisation de deux développements résidentiels (100^e Rue et route Fraser);
- L'annonce de la construction du futur aréna;
- La réfection du rang St-Charles;
- La réalisation du nouveau site Internet.

La planification stratégique est composée de deux (2) grands axes stratégiques. Ces deux axes se déclinent ensuite en cinq (5) grandes orientations auxquelles ont été attribuées des actions générales.

François Veilleux

Maire

Félix Narez

Directeur général



Toutes ces actions sont en conformité avec la vision et la mission de notre organisation qui place les citoyens au cœur de notre organisation.

Le plan d'action pour l'année 2019 est composé de 48 actions plus précises, en complément des actions générales, que notre organisation souhaite réaliser pour répondre aux divers objectifs décrits dans la planification stratégique.

Nous remercions toute l'équipe municipale qui doit orienter ses décisions et opérations en lien avec le plan d'action annuel.

Axes stratégiques

CROISSANCE ET DÉVELOPPEMENT

1

Développement industriel

Développement résidentiel

Développement de l'habitation neuve

Amélioration de l'offre locative

Développement commercial

SERVICES AUX CITOYENS ET QUALITÉ DE VIE

2

Maintien et consolidation de la qualité des services aux citoyens

Développement de projets d'attraction

p. 2





Plan d'action global

1

CROISSANCE ET DÉVELOPPEMENT

Développement industriel

ACTIONS GÉNÉRALES

Promouvoir les incitatifs, avantages et services.

Effectuer de la prospection et de la promotion.

Participer et encourager les regroupements et les différentes occasions de réseauter.

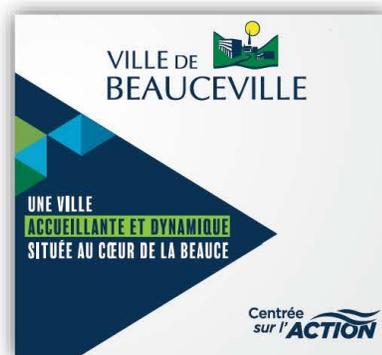
Supporter nos organismes socioéconomiques dans l'élaboration de leur plan d'action dans la réalisation de leur mission.

Collaborer aux plans de recrutement de main-d'œuvre des entreprises locales.

Maintenir et améliorer la qualité des services offerts aux investisseurs et promoteurs.

Plan d'action annuel 2019

- Actualiser nos troupes promotionnelles;
- Actualiser l'offre de notre parc industriel à l'échelle provinciale;
- Maintenir le développement des partenariats avec des institutions scolaires (du professionnel à l'universitaire) pour le recrutement de main-d'œuvre (immigrants-stages en entreprises);
- Continuer le partenariat avec le département de génie civil du Cégep Beauce-Appalaches;
- Participer à une ou plusieurs foires de l'emploi (hors Beauce) avec le CLD et en partenariat avec La Beauce embauche pour le recrutement de main-d'œuvre;
- Appuyer la Chambre de Commerce de Beauceville dans son renouvellement de membership;
- Planifier un plan de prospection de main-d'œuvre et d'entreprises;
- Promouvoir le programme d'incubateur de la Corporation Industrielle de Beauceville auprès des entreprises émergentes.



p. 3





SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2019 (suite)

Développement résidentiel

Développement de l'habitation neuve

ACTIONS GÉNÉRALES

Promouvoir les incitatifs et opportunités.

Faire de la prospection de promoteurs et/ou d'entrepreneurs.

Accompagner les promoteurs et les entrepreneurs.

Encourager le développement de projets.

Développer des parcs de quartier.

Projeter de nouveaux développements.

Actualiser les normes et règlements afin de favoriser le développement d'habitations neuves

Plan d'action annuel 2019

- Publiciser nos troupes promotionnelles dans des endroits stratégiques;
- Faire connaître nos bons coups;
- Rencontrer et distribuer notre promotion aux entrepreneurs du secteur de la construction;
- Effectuer de la promotion directe dans les entreprises pour attirer de nouveaux résidents;
- Garder une veille stratégique de nos outils de communication et marketing;
- Faire de la promotion dans nos édifices publics;
- Rencontrer les entrepreneurs et promoteurs dans les salons de l'habitation de la région et à l'extérieur;
- Appuyer les développements résidentiels déjà en place et en faire la promotion;
- Soutenir les entrepreneurs dans la promotion de leur développement.



p. 4





SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2019 (suite)

Développement résidentiel

Amélioration de l'offre locative

ACTIONS GÉNÉRALES

Promouvoir et développer nos incitatifs.

Encourager l'amélioration des logements désuets.

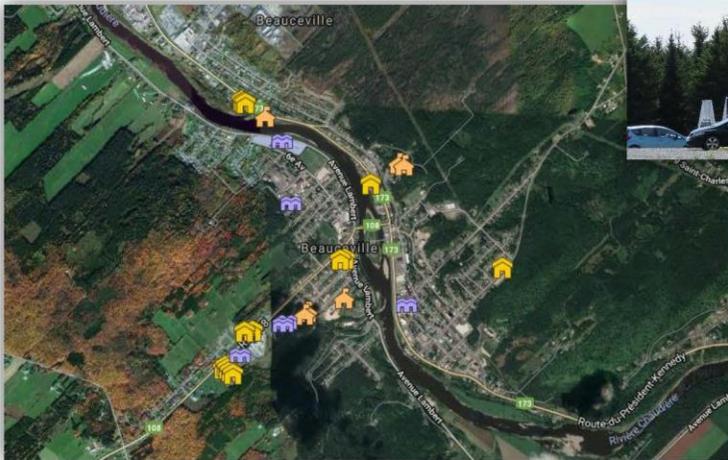
Encourager le développement d'habitations locatives.

Développer une relation de proximité avec les propriétaires.

Faire respecter les normes et règlements en vigueur.

Plan d'action annuel 2019

- Effectuer de la promotion directe auprès des promoteurs de multilogements;
- Rencontrer des entrepreneurs en offre locative;
- En assurer la promotion;
- Analyser la diversification de l'offre résidentielle;
- Participer à développer l'offre locative avec les promoteurs.



p. 5





SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2019 (suite)

Développement commercial

ACTIONS GÉNÉRALES

Instaurer, améliorer et promouvoir les incitatifs.

Effectuer de la prospection et de la promotion.

Participer et encourager les regroupements et différentes occasions de réseauter.

Supporter nos organismes socioéconomiques dans la réalisation de leur mission.

Aider à répondre aux besoins commerciaux en collaboration avec les organismes locaux.

Plan d'action annuel 2019

- Mettre en place un comité qui recherchera activement une solution viable pour le transport local, de manière à déplacer les gens sans véhicule vers les commerces locaux;
- Faire connaître aux entreprises de commerces et de services les besoins de la population;
- Poursuivre notre processus d'accueil et de promotion pour les nouvelles entreprises et pour celles qui se démarquent par des réalisations importantes (en partenariat avec la Chambre de Commerce et le CLD);
- Maintenir notre partenariat dans les différentes promotions de la Chambre de Commerce;
- Appuyer la Chambre de Commerce dans sa mission;
- Participer à mettre en place une enseigne informative pour promouvoir nos entreprises sur la bordure de l'autoroute 73.



p. 6





Plan d'action global

SERVICES AUX CITOYENS ET QUALITÉ DE VIE

2

Maintien et consolidation de la qualité des services aux citoyens

ACTIONS GÉNÉRALES

Assurer la promotion et l'information de nos services, politiques et attraits.
Assurer la viabilité de l'aréna.
Gérer les infrastructures routières en fonction des priorités et politiques.
Harmoniser nos actions en tenant compte des autres politiques en vigueur (MADA, Politique familiale...).
Assurer un entretien préventif de nos infrastructures municipales.
Seconder les services publics et institutionnels.
Travailler en concertation avec les organisations locales et régionales dans l'offre de services aux citoyens.
Analyser et développer les possibilités de projets et de services en commun et/ou supra-locaux avec des partenaires.

Plan d'action annuel 2019

- Effectuer la planification de la construction de la Cité sportive et du nouvel aréna;
- Appui à la campagne de financement du projet multisports;
- Effectuer la réfection et le pavage de rues;
- Effectuer la réfection de trottoirs;
- Effectuer des travaux de voirie dans divers rangs;
- Installation de radars pédagogiques dans les secteurs prioritaires;
- Réfection du mur de soutènement la 9^e Avenue;
- Réfection asphalte 181^e Rue et 183^e Rue (projet étalé sur 3 ans);
- Réfection conduites aqueduc égouts 9^e avenue;
- Réfection chemin du Raccourci;



Suite page suivante

p. 7





SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2019 (suite)

- Remplacement de la conduite d'aqueduc sous la rivière Chaudière;
- Peinturer la passerelle de l'Île Ronde;
- Mettre en place un plan de gestion préventif de nos bâtiments;
- Mettre en place un plan de gestion préventif de nos infrastructures souterraines;
- Continuer la mise en place la gestion sans papier et documentaire dans l'organisation municipale;
- Débuter la démarche de plan d'atténuation en lien avec les inondations et en collaboration avec les partenaires;
- Optimiser le service d'appel et de gestion des requêtes de CITAM 311;
- Se positionner sur la collecte intelligente des déchets.

Développement de projets d'attraction

ACTIONS GÉNÉRALES

Contribuer à la réalisation, par phase, du projet régional de la piste cyclable.

Contribuer à la réalisation des jeux d'eau.

Plan d'action annuel 2019

- Consolider les infrastructures déjà en place;
- Finir la réalisation de la phase 2 de la piste cyclable (dans le périmètre urbain de la Ville).



p. 8

